



27 mai 2025

A78/54 (Projet)

Septième rapport de la Commission A

(Projet)

La Commission A a tenu sa treizième séance le 27 mai 2025 sous la présidence de la D^{re} Esperance Luvindao (Namibie).

Il a été décidé de recommander à la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la décision ci-jointe relative au point suivant de l'ordre du jour :

Pilier 1 : Un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle

15. Résistance aux antimicrobiens

Une décision

Point 15 de l'ordre du jour**Résistance aux antimicrobiens**

La Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général,¹

A décidé de prier le Directeur général d'actualiser le plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens, en consultation avec les États Membres et les parties prenantes concernées et en collaboration avec l'Alliance quadripartite, et de le soumettre à la Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent cinquante-huitième session.

¹ Document A78/8.